

DUAL

DIPLOME D'ASSISTANTE (FORMATION / ENTREPRISE : FORMATION DUALE)



L'assistante comptable seconde un responsable hiérarchique dans le suivi administratif, comptable ou commercial en entreprise.

Elle contrôle et comptabilise les documents commerciaux, sociaux, fiscaux de l'entreprise, produit les salaires et assure les déclarations fiscales et sociales courantes.

Elle assiste également une équipe commerciale dans le suivi et le développement de l'activité.

NOUS CONTACTER

ECOLE SCHULZ
Rue du 31 Décembre 8
1207 GENEVE
022 707 41 41
info@esgva.ch
www.ecole-schulz.ch

ÉCOLE SCHULZ GENEVE



ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée 1 an de septembre à juin.
- 25 cours par semaine (les après-midi) + Stage de pratique professionnelle en entreprise (le matin)
- L'école vous accompagne dans la recherche du stage (rémunéré)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Niveau maturité conseillé ou équivalent
- Examen du dossier scolaire ou CV
- Entretien
- Cycle ouvert prioritairement à des adultes (jeunes ou moins jeunes) en recherche d'un emploi stable.

Une formation courte professionnalisante + une véritable expérience professionnelle.

CONTENU PEDAGOGIQUE

- Bureautique et Correspondance administrative
- Economie d'entreprise
- Calculs comptables et commerciaux
- Expression française professionnelle
- Anglais professionnel
- Comptabilité 1 (les écritures de base)
- Comptabilité 2 (les régularisations – Droit fiscal et social)
- Outils de gestion

APRES UN DIPLÔME D'ASSISTANTE COMPTABLE

- Entrée dans la vie active
- Poursuite d'études vers un examen fédéral

ECOLAGE MENSUEL

CHF 1050 (10 mois)
+ CHF 300 de frais d'inscription

(Pour toute inscription faite **avant le 30 juin**, le montant de celle-ci est de CHF 200).

ÉCOLE SCHULZ GENÈVE



INFORMATIONS GÉNÉRALES

VACANCES SCOLAIRES

Rentrée	lundi 17 septembre 2018
Vacances d'automne	du samedi 20 octobre au dimanche 28 octobre 2018
Vacances de Noël	du mercredi 19 décembre au dimanche 6 Janvier 2019
Vacances de février	du samedi 16 février au dimanche 24 février 2019
Vacances de Pâques	du samedi 13 avril au dimanche 28 avril 2019
Vacances d'été	samedi 22 juin 2019

Semestre 1 : de septembre à janvier - Semestre 2 : de février à juin

Une leçon dure 45 min

L'année est organisée en semestres et des examens ont lieu en janvier/février et juin

ÉCOLAGE

Des frais d'inscription non remboursables sont demandés pour toute nouvelle inscription.

L'écolage est payable d'avance soit trimestriellement ou mensuellement.

Les livres et frais d'examen officiels (Maturité, CFC, DELF, First Certificate) ne sont pas compris dans l'écolage.

Les vacances scolaires ne sont pas déduites des prix forfaitaires. Les mois comprenant des cours supplémentaires ne sont pas majorés. Les absences ne sont pas déduites

En cas de dispense, l'écolage ne sera pas modifié.

Si des cours particuliers viennent à être mis en place, à la demande d'élèves, ou sur recommandation de l'école, les tarifs sont les suivants :

- CHF 80.- pour 1 personne
- CHF 60.- par personne pour 2 personnes
- CHF 45.- pour 3 personnes.